



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 5 novembre 2018
(OR. en)

13506/18

CSDP/PSDC 590
CFSP/PESC 980
COAFR 262
RELEX 897
EUTM MALI 22
PSC DEC 22
CONUN 240

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ portant nomination du commandant de force de la mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali) (EUTM Mali/2/2018)

DÉCISION (PESC) 2018/...
DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du ...

**portant nomination du commandant de force
de la mission militaire de l'Union européenne
visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)
(EUTM Mali/2/2018)**

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision 2013/34/PESC du Conseil du 17 janvier 2013 relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)¹, et notamment son article 5,

¹ JO L 14 du 18.1.2013, p. 19.

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu de l'article 5, paragraphe 1, de la décision 2013/34/PESC, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre les décisions appropriées concernant le contrôle politique et la direction stratégique de l'EUTM Mali, y compris les décisions portant nomination des commandants de force ultérieurs de la mission de l'Union européenne pour l'EUTM Mali.
- (2) Le 23 janvier 2018, le COPS a adopté la décision (PESC) 2018/135¹ portant nomination du général de brigade Enrique MILLÁN MARTÍNEZ en tant que commandant de force de la mission de l'Union européenne pour l'EUTM Mali.
- (3) Le 5 octobre 2018, l'Allemagne a proposé la nomination du général de brigade Peter MIROW pour succéder au général de brigade Enrique MILLÁN MARTÍNEZ en tant que commandant de force de la mission de l'Union européenne pour l'EUTM Mali à partir du 12 novembre 2018.

¹ Décision (PESC) 2018/135 du Comité politique et de sécurité du 23 janvier 2018 portant nomination du commandant de force de la mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali) (EUTM Mali/1/2018) (JO L 24 du 27.1.2018, p. 1).

- (4) Le 5 octobre 2018, le Comité militaire de l'Union européenne a appuyé cette recommandation.
- (5) Il convient donc de prendre une décision portant nomination du général de brigade Peter MIROW. Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2018/135.
- (6) Conformément à l'article 5 du protocole n° 22 sur la position du Danemark annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, le Danemark ne participe pas à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions et actions de l'Union qui ont des implications en matière de défense. Par conséquent, le Danemark ne participe pas à l'adoption de la présente décision et n'est pas lié par celle-ci ni soumis à son application,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le général de brigade Peter MIROW est nommé commandant de force de la mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali) à partir du 12 novembre 2018.

Article 2

La décision (PESC) 2018/135 est abrogée.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 12 novembre 2018.

Fait à Bruxelles, le

Par le Comité politique et de sécurité

Le président
